

27 octobre 2020

Note à l'attention de la commission d'attribution des subventions du district

Objet : demande de subvention au district pour le financement d'une chambre froide au bénéfice de l'association Les Restaurants du Cœur - Relais du cœur - site des Sables d'Olonne

Suite aux constatations des gestionnaires des Restaurants du cœur des Sables d'Olonne et des remarques formulées par les services de l'État lors d'un contrôle, la chambre froide existante ne permettait plus la conservation de denrées à une température de froid positif.

Cette chambre froide ne dégivre plus et son fonctionnement permanent nécessite de la vider souvent pour dégivrage. Le compresseur utilise un gaz qui n'est plus autorisé dans les nouveaux équipements et il est donc impossible de le faire recharger.

Cette chambre froide est un outil essentiel pour l'association qui y stocke environ 48 tonnes de denrées par an, permettant la distribution d'environ 79500 repas sur les 115 000 repas annuels (70 000 pour la campagne d'été 2020, et 45 000 pour la campagne d'hiver 2019/2020)

En l'absence d'une nouvelle chambre froide fonctionnelle, c'est environ 79500 repas qui ne pourraient pas être distribués, soit 69 % des repas servis en 2020.

En 2020, sur les Sables d'Olonne, environ 400 familles ont bénéficié des distributions de repas par l'association, soit près de 1470 individus.

La campagne 2020-2021 débute au mois de novembre 2020 avec déjà une augmentation des bénéficiaires potentiels. Il y avait donc urgence à décider du changement de chambre froide.

Le site des Restaurants du cœur des Sables d'Olonne fonctionne grâce à une soixantaine de bénévoles. Il est géré par l'association "Les Restaurants du Cœur - Relais du cœur" dont le siège est implanté à Mouilleron le Captif près de La Roche sur Yon.

En mai 2020, le Rotary club des Sables d'Olonne a décidé de financer l'achat d'une nouvelle chambre froide à hauteur de 5000 euros, soit un peu plus de 50 % de l'opération

Nous sollicitons donc une subvention à hauteur de 2500 euros sur les fonds spécifiques du district pour que le Rotary (RC Les Sables d'Olonne et District 1510) assume 80 % du financement de cette nouvelle chambre froide.

Cette action, initiée par un rotarien bénévole aux Restaurants du Cœur des Sables d'Olonne et validée par le comité du club en mai 2020, est locale et elle s'inscrit **dans l'axe Santé des mères et des enfants**. Cette action a nécessité du temps pour obtenir un devis acceptable.

Elle bénéficie directement aux plus démunis résidant sur la commune des Sables d'Olonne (45 000 habitants).

La communication sur cette action se fera en coordination avec les responsables de l'association, par voie de presse et sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) avec mise en avant du partenariat local Rotary / Restaurants du cœur.

Le Président 2020-2021

